

# Les jurys de la communauté française de l'enseignement secondaire ordinaire

## Consignes d'examens

Cycle	2020-2021/2
Titre	CESS technique de transition
Matières	Les matières de l'option de base groupée (OBG) de <b>sciences appliquées</b>

**Direction des jurys de  
l'enseignement secondaire**  
Rue Adolphe Lavallée, 1  
1080 Bruxelles

[jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be)

Tél : +32 (0)2 690 85 18  
[enseignement.be/jurys](http://enseignement.be/jurys)

## I. Informations générales

### ●●● Attention !

Ces consignes concernent uniquement le programme de **sciences appliquées** de la grille de l'option de base groupée sciences appliquées (technique de transition). Elles ne dispensent pas de l'**examen obligatoire** de sciences de base.

L'épreuve sciences appliquées est fixée dans le cadre des sciences générales.

Elle aura donc lieu à une date différente de l'examen de sciences de base, commun à tous les candidats inscrits en technique de transition.

### ●●● Identification des matières

Les matières sont au nombre de trois :

- Biologie appliquée et laboratoire ;
- Chimie appliquée et laboratoire ;
- Physique appliquée et laboratoire.

### ●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'études secondaires supérieures (technique de transition).

### ●●● Programme de l'OBG

Cette OBG se base sur les programmes 124/2001/240 ; 126/2001/240 ; 438/2012/248A

## II. Les matières

### ●●● Programme

- **Biologie appliquée et laboratoire** : 124/2001/240 (dans le cadre des sciences générales)

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/124-2001-240.pdf>

- **Chimie appliquée et laboratoire**: 126/2001/240 (dans le cadre des sciences générales)

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/126-2001-240.pdf>

**Note** : Le programme de cours de chimie et de pratique de laboratoire commence plus spécifiquement à la page 68 du programme 126/2001/240.

- **Physique appliquée et laboratoire** : 438/2012/248A

<http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/438-2012-248A.pdf>

### III. Organisation des examens

#### ●●● Type d'examen

Les examens de chimie appliquée et laboratoire, biologie appliquée et laboratoire et physique appliquée et laboratoire faisant partie de cette OBG se font oralement (après un temps de préparation) et se déroulent le même jour. Le candidat tire au sort un questionnaire pour chaque matière qu'il prépare par écrit. Il est ensuite interrogé oralement. Au vu du contexte actuel (Covid 19), le candidat ne devra pas réaliser d'expériences de laboratoire mais est susceptible d'expliquer un mode opératoire (démarche expérimentale). Ainsi le questionnaire comprendra deux questions l'une de type théorique portant sur la matière non évaluée durant l'examen de sciences de base de la formation commune et l'autre portant sur une des expériences listées dans les programmes de chacune des branches, biologie (pages 21-22), chimie (pages 69-114), physique (pages 15, 20, 23, 25, 29, 32) mentionnés en page 2 de ce document.

#### ●●● Durée d'examen

Les trois examens s'étalent sur la journée (9h00 – 16h).

#### ●●● Matériel

Matériel requis : Calculatrice scientifique (non graphique), stylos, effaceur, correcteur, crayons (trois couleurs différentes), latte, rapporteur, gomme

Matériel refusé : Feuilles de brouillon, GSM, smartphone, tablette, montre connectée et dictionnaire

### IV. Évaluation et sanction des études

#### ●●● Pondération

Chaque matière de l'OBG sciences appliquées est notée sur 20.

#### ●●● Dispense

Pour **chaque matière**, pour être dispensé, il faut :

- Obtenir une note minimum de 10/20